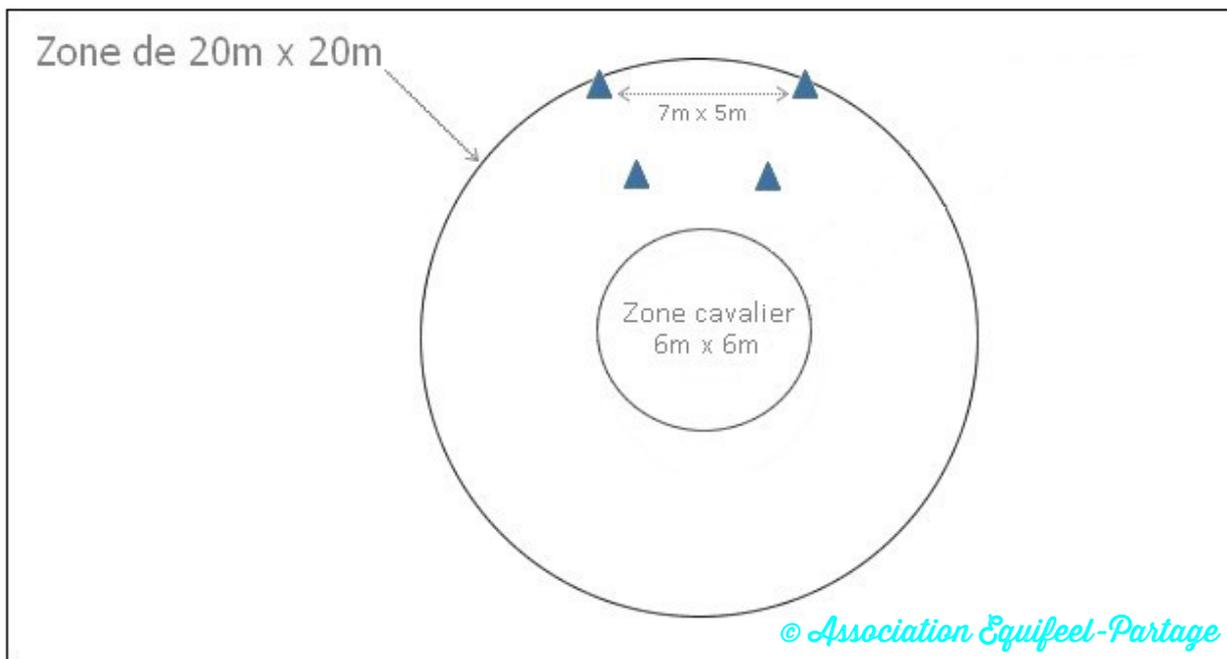


## N°18 – Les transitions 2

**Équipement :** Un round pen ou rond, type rond de longe ou manège ou carrière dont les coins sont supprimés par des barres (espace 20 m x 20 m). Une zone tracée au centre du rond de 6 m de diamètre. Une zone de 7m de longueur X 5 m de large matérialisée par 4 plots sur la piste.

**Temps autorisé :** 1 minute et 30 secondes + 5 secondes avec pénalités de temps (art 6.2.C)

**Descriptif :** Poney/cheval en liberté. Départ poney/cheval immobile face au cavalier, le poney/cheval dans la zone de transition, le cavalier à l'intérieur du rond central. Le poney/cheval tourne autour du cavalier au minimum à l'allure du trot en effectuant une transition dans la zone définie. A la fin, le poney/cheval se tient immobile face au cavalier. Un tour est valable lorsque le poney/cheval repasse dans la zone définie, ne pénètre pas dans le rond central et maintient le trot. Le cavalier ne doit pas sortir du rond central.



**Contrat 10 points :** Départ de la zone de transition le cavalier fait faire au moins un tour au trot ou galop à son poney/cheval à l'issue de ce tour le poney/cheval entre dans la zone de transition et y effectue une transition au pas, le cavalier répète une seconde fois l'exercice à la même main puis arrête son poney/cheval face à lui. L'arrêt peut être en dehors de la zone de transition.

**Contrat 15 points :** Départ de la zone de transition le cavalier fait faire au moins un tour au trot ou galop à son poney/cheval à l'issue de ce tour le poney/cheval entre dans la zone de transition et y effectue une transition au pas et un changement de main, ensuite le cavalier effectue le même exercice à l'autre main puis arrête son poney/cheval face à lui, l'arrêt peut être en dehors de la zone de transition.

**Contrat 20 points :** Départ de la zone de transition, le cavalier fait faire au moins un tour au trot ou galop à son poney/cheval à l'issue de ce tour, le poney/cheval entre dans la zone de transition et y effectue un arrêt de 5 secondes face au cavalier, ensuite change de main dans la zone de transition et effectue la même chose à l'autre main et termine par un arrêt face au cavalier dans la zone de transition.

**Bonus :** +2 points si le contrat est réalisé avec fluidité (sans aucune pénalité - valable pour les 3 contrats - art 6.2)

### Pénalités :

- Matériel déplacé ou renversé : -2 points par matériel.
- Poser d'un seul pied du cavalier hors du rond central : contrat ramené à zéro dans les contrats à 15 et 20 points. -2 points par sortie de pied dans les contrats à 10 points.
- Le poney/cheval rentre dans le rond central: -2 points par pied
- Le poney/cheval rentre les 4 pieds dans le rond central : contrat ramené à zéro.
- Contact entre le cavalier et son poney/cheval avec la main ou toute partie du corps et/ou le stick et/ou la longe : contrat ramené à zéro, sauf dans les contrats à 10 points des épreuves Club A, Club Poney et Club : -2 points par toucher.
- En cas de transition non effectuée dans la zone définie ou de rupture au pas pendant un tour : obligation de refaire les deux tours à la main concernée